

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PEZOU

Mairie – 1, rue du Perche – 41100 PEZOU
☎ 02.54.23.40.69 - 📠 02.54.23.62.40

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2024-12

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre SOLON, Président.

- Date de convocation : 29.08.2024

PRESENTS : Pierre SOLON, Michelle DAGUET, Annie COTTEREAU, Jacky GAUTHIER, Nelly MAILLER, Hervé COTTEREAU, Nicole SOPENA

ABSENTS EXCUSES:

Jacky COURTEMANCHE a donné pouvoir de vote à M. Jacky GAUTHIER
Philippe JOUBERT a donné pouvoir de vote à M. Hervé COTTEREAU

ABSENTES : Laurence LUSSEAU et Agnès FRADET.

Madame DAGUET est nommée Secrétaire.

OBJET : COLIS DES AINES

Madame DAGUET propose de composer les colis avec des produits locaux.

Après en avoir délibéré, les membres présents décident à l'unanimité :

-De composer les colis de la manière suivante pour un montant total de 41,07 € environ par personne :

- -1 pot de rilette de poulet rôti sans porc « le père Champain » (Les salaisons régionales 37110 VILLEDOMER) à 6,50 € TTC. La commande sera passée par l'intermédiaire du Coccimarket de PEZOU
- 1 plat cuisiné de civet de cerf aux châtaignes ou civet de cerf forestier -800 g (LA FERME DE L'ETANG à Epuisay) estimé à 19,62 € TTC.
- 1 paquet de chips de Beauce nature (BELSIA – Ferme de Létourville) estimé à 1,70 € TTC
- 1 pot de confiture « cassis » 210 g avec tissus à 3.64 € TTC (LES CONFITURES DE GILBERTE - THORE LA ROCHETTE).
- 3 madeleines St Michel de Contres estimées à 0,46 € TTC
- 1 ballotin de 100 g de chocolats (Boulangerie Chanteclair - PEZOU) estimé à 5.50 € TTC
- 1 bouteille de 75 cl de vin rouge (COCTEAUX « Fleuray » 37530 CANGEY) à 3,65 € TTC

Le tout sera présenté dans un sac de chez RETIF.

- les bénéficiaires (pezoviens de 68 ans et plus) pourront retirer leur colis à la mairie, soit le samedi 23 novembre soit le mercredi 27 novembre 2024.

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :
14 OCT. 2024

- pour les résidents de maisons de retraite, les colis seront composés

- d'un sachet de mini madeleines paquet de 200 g ((Boulangerie Chanteclair - PEZOU) à 11.40 € TTC
- d'un coffret de chocolat de 230 g (Les chocolats du cœur Alex Olivier à Neuville-aux-Bois) à 14.40 € TTC

(10% du montant HT est reversé à l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque)

Délibération certifiée exécutoire compte tenu
de sa transmission à la Préfecture de Blois et
de sa publication, le 20/10/2024
Le Président :
M. Pierre SOLON



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président : M. Pierre SOLON



La Secrétaire de Séance
Mme Michelle DAGUET

